

aefinfo.fr

Voie professionnelle : les syndicats sceptiques après la nomination de Sabrina Roubache comme ministre déléguée

Antonin Gouze

6-7 minutes

Interrogation sur son "utilité", demande de "stabilité" pour la rentrée 2026, inquiétude d'un "rapprochement entre le lycée professionnel et l'apprentissage" : les réactions des syndicats de l'enseignement professionnel à la nomination de Sabrina Roubache comme ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels et à l'Apprentissage, le 26 février, sont sceptiques. La plupart des organisations interrogées par AEF info insistent notamment sur la nécessité de poursuivre les travaux du comité de suivi de la voie professionnelle, lancé en janvier par Édouard Geffray.



Sabrina Roubache sera ministre déléguée sous la double tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail. Ministère Éducation nationale

Après la nomination de Sabrina Roubache en tant que ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels et de l'Apprentissage, le 26 février 2026, les syndicats de la voie professionnelle, interrogés par AEF info, s'étonnent tous du retour d'un ministre délégué alors qu'Édouard Geffray avait semblé reprendre en main le lycée professionnel, à travers le lancement, le 9 janvier, du comité de suivi de la voie professionnelle.

Le SNPDEN réclame de la "stabilité" pour la rentrée 2026

Après d'AEF info, le SNPDEN-Unsa se dit "surpris par cette nomination" et "s'interroge sur son utilité". Le premier syndicat des personnels de direction souligne ainsi qu'un "vrai travail avait déjà été engagé avec le ministre de l'Éducation nationale et la Dgesco", notamment depuis le lancement du comité de suivi de la voie professionnelle, une instance que le SNPDEN "demandait depuis longtemps". Le syndicat souhaite ainsi que le travail de ce comité de suivi, auquel il "participe

activement", soit "poursuivi".

Par ailleurs, cette nomination "ne doit pas remettre en cause la stabilité et le cap fixé pour la rentrée 2026", martèle le SNPDEN, qui souhaite que "les éléments de la rentrée déjà connus soient maintenus" et espère que la constitution du cabinet de la nouvelle ministre déléguée "ne rajoutera pas d'instabilité".

Concernant la double tutelle ministérielle de Sabrina Roubache – MEN et ministère du Travail – le SNPDEN ne se dit "pas inquiet", mais exprime sa "surprise" quant à ce "retour en arrière". En effet, le ministère délégué à l'Enseignement et à la Formation professionnels avait disparu depuis janvier 2024 et le départ de Carole Grandjean, sous le gouvernement d'Élisabeth Borne.

Cette nomination "montre le souhait du gouvernement de privilégier l'apprentissage" (Snuep-FSU)

Pour le Snuep-FSU, le "retour d'un poste de ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels et de l'Apprentissage, sous la double tutelle Travail/Éducation nationale", signifie que "le projet de démantèlement des lycées professionnels publics se poursuit", déplore le syndicat d'enseignants de la voie professionnelle dans un communiqué du 27 février.

"Il y a une forte inquiétude que cette nomination vise à rapprocher le lycée professionnel de l'apprentissage", précise auprès d'AEF info le secrétaire général, Axel Benoist. Pour lui, cette nomination "montre le mépris du gouvernement pour le statut scolaire et son souhait de privilégier l'apprentissage, et donc de ne pas augmenter la qualification des élèves". Cela "augure un nouveau développement du mixage des publics, pourtant pénalisant pour les jeunes et dégradant le métier des professeurs de lycée professionnel", craint encore le syndicat.

Par ailleurs, Axel Benoist estime que "les dizaines de milliards déversés pour l'apprentissage ces dernières années ont abouti à un échec : près d'un jeune sur cinq est au chômage". Il craint que la nouvelle ministre déléguée n'annonce "un retour à une réforme comme en 2022" ([lire sur AEF info](#)), à laquelle il s'oppose. "Il faut laisser le lycée professionnel tranquille, redonner du temps aux élèves et aux professeurs, sans les bousculer avec une nouvelle réforme", conclut-il.

"la ministre déléguée doit s'inscrire dans la démarche initiée par Édouard Geffray" (SE-Unsa)

Le SE-Unsa se dit également "surpris" par la nomination de la ministre déléguée, d'autant que "le ministre avait pris ce dossier en main et lancé le comité de suivi", s'étonne Jérôme Fournier, secrétaire national, qui appelle ainsi à ce que Sabrina Roubache "s'inscrive dans cette démarche initiée par Édouard Geffray".

Il rappelle ainsi qu'outre le travail effectué sur les parcours différenciés ([lire sur AEF info](#)), le comité de suivi "doit travailler sur plusieurs sujets comme les PFMP, l'inclusion, ou la mixité des publics entre apprentissage et statut scolaire, qui perturbe les élèves et les enseignants. Nous avons des propositions sur ces sujets". Sur la double tutelle ministérielle, le syndicat ne se dit "pas inquiet pour le lycée professionnel, car le développement de l'apprentissage pré-bac en France ne marche pas".

Une nomination politique pour le Snetaa

Enfin, pour le Snetaa-FO, la nomination de Sabrina Roubache est "de nature politique" et "une manière pour l'Élysée de garder l'enseignement professionnel sous son giron", indique Pascal Vivier, secrétaire général. Il s'interroge par ailleurs sur "la compétence" de la nouvelle ministre déléguée sur le lycée professionnel. Il n'est "pas inquiet" non plus de la double tutelle ministérielle : "Cela dépend de ce qu'on en fait : cela pourrait permettre d'empêcher la concurrence entre le lycée professionnel et l'apprentissage, par exemple en évitant des doublons parfois coûteux".